On se trouvait, les applaudissements autant salués à chaque instant.

Les lyrie, le *Gloria*, le *Credo* et l'*Agnus*, dont les artistes étaient MM. Paul Delédicq et Dutilleul, ont été finement interprétés et ont mis en relief les beaux récitatifs qui abondent dans la partition.

M. Paul Delédicq, a chanté le *Sanctus* avec l'ampleur de sa jolie voix de ténor; style, égalité et justesse, voilà les qualités de ce chanteur, que nous avons déjà en nombre de fois l'occasion de louer sans lassers.

Les membres de l'association symphonique qui avaient bien voulu prêter leur gracieux concours au chef à la hauteur de leur tâche et méritent les plus vives félicitations.

CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cours de la séance de vendredi soir différents vœux ont été exprimés, ainsi que des observations.

M. Tack a déposé un vœu signé de ses collègues, MM. Hornin et Cruesque, tendant à ce qu'une exposition d'horticulture, fleurs, fruits et apparels se rattachant, soit organisée à Tourcoing en 1893, en avril ou mai.

Ce vœu a été renvoyé aux commissions des finances et de l'agriculture.

M. Glorieux a déposé le vœu que la ville fasse l'acquisition de deux ou trois tonneaux pour l'arrosage des rues.

Une observation a été présentée par le même conseiller concernant les ornières du boulevard que l'on entretient au moyen de scories à l'état naturel, qu'on se contente de déposer, comptant sur les talons des passants pour les enfoncer.

M. Didry a déposé le vœu que l'éclairage au gaz soit installé dans les rues non reconnues le certaine quarteiers.

M. le maire et plusieurs conseillers ont présenté des observations très judicieuses.

Nous traiterons spécialement du défilé quesnel.

Enfin, M. Tack a soulevé la question de la cour de la gare dont nous avons nous-même parlé dans notre dernier numéro et une discussion s'est engagée sur ce sujet.

Accident. — Hier matin, M. Louis Des met 48 ans, journalier, rue Aubert, était occupé à refaire les joints d'un mur en mauvais état lorsque l'échelle sur laquelle il était monté céda sous son poids et il fut précipité sur le sol. Dans sa chute il se fractura la jambe gauche et contusionna une blessure intéressant la région frontale.

Le blessé est soigné à son domicile.

Un sous-officier déserteur. — La gendarmerie belge a remis samedi matin entre les mains des gendarmes de Tourcoing un sous-officier Lannes Lallemand, né à Paris, maréchal des logis fourrier du 1?e chasseurs à cheval, en garnison à Lille.

Il y a quelques mois, Lallemand quittait son corps emportant une somme d'argent importante qu'il avait touchée chez le capitaine-trésorier et destinée au paiement du prêt des hommes dès compagnie.

Lallemand passa la frontière et alla se réfugier à Liége où, mardi dernier, se trouvant à bout de ressources, il se rendit chez le consul de France, chez lequel il se constitua prisonnier.

Ce sous-officier déserteur a été conduit à Lille pour être mis à la disposition de M. le général commandant le premier corps d'armée.

Arrestation. — Les gardes-champêtres de la Croix-Rouges ont arrêté le nommé Emile Vanderbecke, 20 ans, domestique de ferme chez la dame Dubrulle, cultivateur, à la Marlière. Ces individus contenant 2 fois pour menaces de mort et coups et blessures, avait été expulsé de France par arrêté ministériel du 26 février 1891.

C'est pour avoir enfreint cet arrêté pris contre lui qu'il a été mis en état d'arrestation et transféré à Lille.

Avis. — A partir du 12 courant, les bureaux de la Caisse d'Epargne seront transférés de l'ancienne école de filles, place Charles-Roussel.

UNE GRAVE AFFAIRE DE MŒURS
A MOUVEAUX

Toute la commune de Mouveaux s'entretient depuis deux jours d'une grave et répugnante affaire de mœurs dont la justice s'est trouvée saisie par suite d'une circonstance assez singulière.

Un pavé bleu, habite un nommé Constant Tiberghien, âgé de 55 ans, exerçant la profession de tisserand.

Ce dit-ci du qui affichait ses opinions réactionnaires et cléricales — il portait flambeau aux processions, et communiait chaque mois — passait dans la commune pour avoir des vices odieux.

On racontait sur son compte des histoires dont la véracité était difficile à prouver, mais auxquelles aujourd'hui on est en droit d'accorder une large créance.

Depuis un an, un ménage d'honnêtes ouvriers, les époux M...., dont le mari exerce la profession de tisserand, se sont établis à Mouveaux, où ils sont devenus les proches voisins de Tiberghien. Ils ont un fils âgé de 14 ans.

Il est bon de dire que les époux M..., sont étrangers au pays et qu'ils n'avaient pas de raison de suspecter leur voisin.

Or, depuis quelques mois, la femme de Tiberghien était tombée malade, et cet individu s'arrangea si bien qu'il obtint des époux M..., qu'il leur prêta chez lui, afin de ne pas être tout à fait seul la nuit en vue des soins à donner à la malade, et aussi parce qu'il craignait d'avoir froid en couchant seul.

Au bout de quelque temps, Mme M... remarqua que son fils dont la santé avait jusqu'alors été bonne, maigrissait à vue d'œil et s'éveillait à en rechercher les causes ma s était lien loin cependant de se douter de la vérité. Il a fallu un hasard providentiel pour pour que l'affaire se fît jour.

En effet il arriva mardi dernier que le jeune M... fût fortement mordu par le chien de Tiberghien. Sa mère, effrayée, se trouvait prendre de conduire son fils chez M. Gudé, médecin à Mouveaux, à l'effet de le faire visiter et dans la crainte que des complications ne se produisent.

Le médecin examina attentivement l'enfant et il fit à première vue une constatation n'ayant rien à voir avec la morsure du chien, il prévint la mère. Ce fut pour cette dernière un trait de lumière, la cause du dépérissement de son fils lui apparut clairement. Son misérable voisin avait abominablement abusé de son enfant et lui avait inculqué ses vices odieux. Des relations contre nature s'étaient établies entre Tiberghien et le jeune M.... et ce dernier maintenant à bout de ses vices la tombe, tant sa santé était ébranlée.

L'affaire fut portée à la connaissance du parquet qui commit M. Epouvart, Juge de paix du canton Sud, pour faire une enquête. Ce magistrat s'est rendu vendredi après-midi à Mouveaux et à la suite des interrogatoires auxquels il procéda et des renseignements recueillis, Tiberghien fut arrêté et remis entre les mains de la gendarmerie de Tourcoing. L'inculpé n'a bas fa la honteux qui lui avait reproché, mais les dépositions de l'enfant et les constatations médicales l'accablent.

LILLE

Arrestations de mal'auteurs. — Derycke, Henri et Dozinel, Pierre, dont nous avons signalé avant-hier l'arrestation ont été déférés au parquet sous l'inculpation de vagabondage, association de vols et complicité dans différentes églises, places et marchés de la ville.

Derycke, remis de justice ayant été en prison avec Sommer et Schimansky avait déclaré qu'il connaissait à Lille une association de voleurs sous la direction de Sommer, il indiquait même divers vols, mais qu'il n'en justifier. Quant à Dozinel, également remis de justice, il était en contravention à un arrêté d'expulsion.

LE NORD

VALENCIENNES

La nommée Calippe Pascaline, arrêtée à Condé pour mendicité et vagabondage s'est vue dresser procès-verbal pour avoir insulté les gendarmes pendant son transfert à la prison de Valenciennes.

Anzin. — A Anzin, à la suite d'une discussion entre le nommé Cih Raviart, 30 ans, et sa concubine, Louise Seclet, 31 ans, le premier saisit un sabot et le lança à la tête de Julia Seclet, lui causant une blessure assez profonde.

Plainte a été portée.

DUNKERQUE

Chronique maritime. — Le steamer anglais « Patagonia » du jaugé de 1790 tonneaux, ramenant par le capitaine Richards et appartenant à la Pacific Steam navigation Company de Liverpool, dont M. Albert Dutine est l'agent à Dunkerque et M. Albert comme courtier, est parfaitement arrivé en rade à la date que nous avons indiquée, venant de Buenos-Ayres qu'il quitta le 3 mai et le 10 doit Montevideo via Saint-Vincent (Cap-Vert) et mouilla sur la rade de Dunkerque le 1?nin à 3 heures du matin, ayant sans une mauvaise traversée de 24 jours 1?2 comprise l'escale du Cap-Vert. Ce qui est très court.

— Bientôt, on trouvera le moyen de venir de cette contrée, située à l'extrémité Est de l'Amérique du Sud, en moins de 20 jours, tout en allongeant la route jusqu'au point le plus au nord de la France.

— Le « Patagonia » avait à bord 9 passagers dont quelques-uns de cabine. Sa cargaison à Dunkerque comprend : 910 moutons vivants, 11 bœufs morts ou vivants, 1 cheval et 6 jeunes chiens à bord; il y a 1?35 balles laine pour Roubaix, Tourcoing, Lille, Fourmies, etc; 6,644 sacs maïs 2,431 sacs tourteaux et 781 sacs graine de lin, le tout destiné aux négociants de Lille et de notre région. Ce bateau ramène à Buenos-Ayres la Plata et Pacifique avec faculté de transbordement. De Liverpool, il ira au complétor à Bordeaux.

— Le paquebot « Magellan », même Compagnie, fera suite. Il a quitté « Buenos-Ayres le 4 juin courant en destination pour Dunkerque avec laines et diverses marchandises et y sera rendu pour le fin de ce mois courant.

Le Bougainville. — Le « Bougainville », canonnière du vaisseau-école le « Borda », comm nié par le capitaine de vaisseau Aubry de la Noë et ayant à bord les élèves de la cinquième division de l'école navale, quitera de Brest le 5 août pour se rendre à Guernesey, à Cherbourg, au Havre, à Rouen, à Boulogne et à Dunkerque où il arrivera aux dates respectives des 3, 8, 11, 13 et 14 du même mois.

Rosendaël. — Les femmes Deschryver et Decrokes se sont battues samedi avec acharnement. Il a fallu l'arrivée de garde champêtre pour mettre fin au combat. Motif de la rencontre : la fille Decrokes avait jeté des ordures dans la cour de la femme Deschryver. Procès-verbal a été dressé.

Zegers-Cappel. — Le nommé Martin Zwartvager étant entré boire une chope dans un estaminet, avait déposé un panier de gâteaux sur une table, Quand il voulut le reprendre le panier avait disparu. La femme Séraphine D... l'avait tout simplement emporté. Procès-verbal lui a été dressé.

— On a trouvé dans un fossé le cadavre du sieur Henri Courtois, âgé de 28 ans, journalier à Arnèke. On attribue la mort à un accident.

Dans les poches du noyé on a trouvé un portemonnaie contenant 4 fr.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Accident mortel aux Mines de Lens

Le nommé Hochte, Jean, ouvrier occupé à la fosse numéro 11 des mines de Lens, laquelle est en percement, a été tué par la chute d'un panier qui tombait dans le puits dont il brisa le crâne.

Hochte est célibataire et âgé de 28 ans.

SAINT-OMER

Audinethun. — *Suicide.* — Une femme Nées née Joséphine Choquet, âgée de 43 ans, demeurant à Audinethun Wadrinel, se présentait en quelle était seule chez elle, s'est pendue sans sa grenier. Elle était, depuis quelques années, atteinte d'aliénation mentale.

Exposition Française de Lille. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Lecomte Dunouy, fabricant de chicorée à Frazecoing-les-Frances vient d'obtenir la médaille d'or pour sa chicorée à l'Exposition industrielle et artistique de Lille le 29 mai 1892.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Fraudes électorales. — Le journaliste Frédéric Hilde a été condamné à 20 fr. d'amende pour avoir voté aux dernières élections générales, lorsque, quoiqu'étant privé de ses droits civils depuis 1885.

— Un sieur Jules Bienvenue, actionnaire de l'hôtel-Bellevue, a été condamné à 10 fr. d'amende pour avoir voté aux élections municipales.

La Pêche en eau douce

Messieurs les pêcheurs l'ont traité du syndicat sont priés d'aller lire le compte rendu chez M. Fauvel, 13, place de la gare.

Le syndicat vient de prendre un arrêté concernant les pêcheurs, M. Warom, fait de crème particulier, que nous connaissons et estimons fort.

Le temps est en ne peut plus favorable au frai et les pêcheurs peuvent aller sur les rivières vont se repuiper.

Le cours de la brème qui se frayer lu mai, du 15 au 15 juin. Les 15 jours fixés du deux poissons d'une grosseur peu ordinaire.

Il y a encore de beaux jours pour les pêcheurs à la ligne.

CONSEILS AUX PECHEURS

La Carpe

Attention, nous allons nous attaquer à forte partie, pêche difficile sous tous les rapports.

J'entends ne parler que de la pêche en rivière bien entendu, car chez nous d'étage les carpes ne laissent quelquefois prendre aussi facilement que la Perche.

Mais en rivière c'est difficile, le poisson est méfiant et fort court.

Il faut donc le pêcher finement monté tout ayant une ligne assez solide pour résister à sa défense.

Le vrai pêcheur de carpes aura toujours une ligne à moulinet, comment se défendre sans cet engin contre les poissons atteignant le poids de 10 à 20 livres ?

Même avec un moulinet on est cassé très souvent.

Toutefois il y a des pêcheurs qui n'aimant le moulinet, pour eux là il faut bien indiquer une ligne pour la construction de laquelle je les renvoie à la ligne à gardon, mais cependant, c'est-dire de ces racines plus fortes et le nombre des cries au moins doubler partout, hameçon n° 8, Irlandais.

Avec cela un baton solide et flexible qui vous pourra donner lutter avec avantage, surtout si vous avez de la souplesse dans le poignet, ce qui est pour beaucoup dans la victoire.

Il n'est rien de plus amusant, et vous avez une ligne à gardon, qui n'aurait pas soulevé un poisson de 500 grammes, une carpe de 4 livres.

Les lutte a la lieu durée dix minutes à un quart d'heure.

Les pêcheurs présents ne pouvaient croire à une victoire facilement la carpe avait bien défendu ses écailles.

Une autre fois, avec la même ligne, j'ai pris une Brême de 6 livres et cela se défend aussi.

Donc pas d'exagération dans la grosseur de la ligne ou bien vous ne prendrez rien. Il est encore préférable de risquer d'être cassé.

La Carpe se prend en tous temps, mais on ne la pêche pas toujours parce que les prises seraient trop rares à certaines époques pour payer le pêcheur de sa patience et de son hablet.

La carpe se cantonne, il faut donc avant tout connaître les endroits où vous devez la trouver.

Au printemps, jusqu'à la fermeture, mais seulement si le temps est beau et doux, pêchez sur fond au ver de terre. C'est une pêche de hazard.

Mais au contraire, surtout en juillet à fin septembre, c'est le vrai moment de chercher la carpe et d'amorcer les coups qu'on veut battre.

Pêcher la carpe avec une seule ligne n'est pas toujours bien amusant, si cela est possible et permis, il est préférable d'en placer plusieurs qui sont maintenues avec fourchettes en crochets qui connaissent tous les pêcheurs.

Quel que soit l'amorce employée, le pêche à la carpe est toujours une pêche de fond.

Il n'est cependant arrivé de prendre une carpe à la mouche, mais c'est rare et difficile.

Connaissant un trou à carpes, car vous le savez, elles recherchent toujours les endroits profonds et vaseux, le Barbet du grand courant, amorcez copieusement, soit avec du blé bouilli aromatisé — on non, soit avec des fèves bouillies et écrasées.

Pêchez dans l'eau, mêlez-y du sable, du navets, pommes de terre, pain, etc. Il n'y a pas plus de règle absolue pour l'amorce que pour les ? ce qui concerne la pêche, je ne saurai trop le répéter.

Comme esches avez toujours du choix et il vous arrivera que celle sur laquelle vous compteriez le moins sera la bonne un jour.

Des vers de terre, bien vifs, bien rouges, du blé bouilli, de la pâte flamande, de la pâte blanche au sucre et enfin des fèves bouillies, mais non écrasées.

Vous trouverez plus loin la composition des pâtes.

Le blé le blé le rêve réussiront souvent, mais comme il arrive que la carpe a bonne dent pas et préfère autre chose, il est toujours bon d'avoir plusieurs cordes à son arc ou du moins plusieurs esches sur la ligne.

Assurez-vous toujours que vous n'amorcez pas bien sur le fond.

Ne vous laissez filer, au blé, à la pâte, à la fève du fatiguée et surtout au ch?ne et pas à voir le poisson que vous venez de prendre.

Il est le fond majestueusement, coulant dans sa force. Résistez doucement tout en suivant autant que possible ses évolutions.

Empêchez le surtout de gagner le large car vous ne pourriez plus, il est obstiné que vous donne la flexibilité de votre hâton.

La carpe n'est pas longue à voir, elle est soit rougeâtre, soit noirâtre, mais toujours devient plus vigoureux, plus ? agissant.

Guidez votre prise vers un endroit de ? ? ?